La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « (Er moet) opgepast (worden)! Een tweede groep Franse ridders breekt door! » (« On doit faire attention! Un deuxième groupe de chevaliers français perce! »).

On y trouve la forme verbale « OPgepast », participe passé provenant de l'infinitif « OPpassen », lui-même construit sur l'infinitif « PASSEN » qui, comme la grande majorité des verbes néerlandais NE fait PAS l'objet des « temps primitifs » mais fait partie de la minorité « irrégulière » des verbes réguliers, résumée par les consonnes présentes dans « 'T KOFSCHIP » ; en effet le radical (première personne du présent) se terminant par la consonne « S », on trouvera à la fin du participe passé le « T » minoritaire.

Quand « OPpassen » est conjugué comme participe passé à l'équivalent du passé composé, cela entraîne en néerlandais une séparation de la particule « OP » de son infinitif proprement dit, la particule « GE- » (commune à la majorité des participes passés) s'intercalant entre eux => « opGEpast ».

S'il y avait une variante de la phrase (« Er moet op de tweede groep Franse ridders worden opgepast! »), on aurait un REJET de la forme verbale « OPgepast » derrière le complément («op de tweede groep Franse ridders ») à la fin de la phrase. Pour le phénomène du REJET du verbe, lisez notre synthèse en couleurs:

http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes

Si l'on utilisait l'auxiliaire « WORDEN » au lieu de l'auxiliaire « ZIJN », on serait à la voix passive.

© 2017, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen





